

LA RÉFLEXION CONTINUE

Consœurs, confrères,

Nous avons tenu notre Comité Exécutif Provincial (CEP) régulier la semaine dernière en gardant à l'ordre du jour notre réflexion 1500.

Concernant la tenue des Comités Relations de Travail (CRT) provinciaux et des responsables exécutifs des divers dossiers, nous en sommes arrivés à un consensus et avons renommé des responsables exécutifs.

Par contre, pour l'instant, aucun CRT provincial ne se tiendra. Nous devons d'abord revoir la composition de ces comités, la fréquence et l'ordre des priorités des dossiers à venir.

La relève syndicale fait également partie de notre réflexion. La composition des futurs CRT permettra à certains d'entre vous de s'impliquer en fonction des dossiers traités et de vos expertises; ce qui nous aidera à libérer nos agendas respectifs pour se rapprocher de vous, nos membres.

Une rencontre est prévue avec la Haute Direction à la suite de l'annonce de la PDG (le 19 février dernier) concernant la réorganisation de l'entreprise. Des précisions sur la direction prise par la société d'État sont nécessaires et elles nous seront utiles afin d'adapter nos façons de faire et de bien continuer à représenter nos membres au SFCP-1500.

Nous sommes convaincus que le retour sera positif et que nous réussirons à nous rencontrer à courte échéance.

N'oubliez surtout pas de garder le réflexe de mentionner à vos gestionnaires de respecter l'article 7.01 de notre convention collective pour toute initiative qui vous est adressée dans votre quotidien. De leur rappeler que l'agent négociateur reconnu par la Charte de 1966 est le Syndicat des employé-es de métiers d'Hydro-Québec. Malheureusement, d'autres interventions sont apparues au cours des dernières semaines sans que nous en ayons été avisés.

C'est une première étape de notre plan de match
ENSEMBLE, LA RÉFLEXION CONTINUE

Solidarité!